



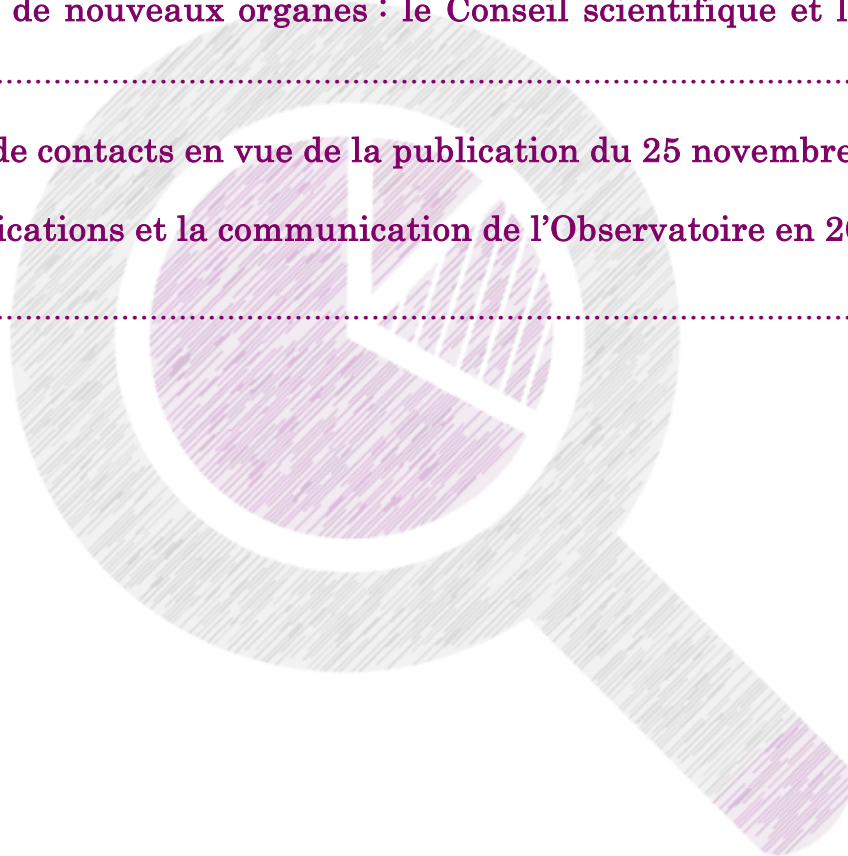
**Observatoire des violences  
sexistes et sexuelles  
de Nouvelle-Aquitaine**

# RAPPORT MORAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
6 MAI 2024**

# Sommaire

Introduction .....	3
1) La “re”structuration et la relance de l’Observatoire .....	4
2) L’évolution des ressources humaines .....	6
3) Création de nouveaux organes : le Conseil scientifique et le Comité stratégique .....	7
4) Reprise de contacts en vue de la publication du 25 novembre 2023 ...	9
5) Les publications et la communication de l’Observatoire en 2023 .....	10
Conclusion .....	12



# Introduction

L'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine est né de la volonté commune de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État (Préfecture de Nouvelle-Aquitaine) de porter ces questions à la suite du Grenelle des violences conjugales, qui s'est tenu de septembre à novembre 2019.

Dans le cadre de sa compétence partagée « promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes » (art. L. 1111-4 du CGCT), la Région Nouvelle-Aquitaine a signé la **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale** (article 22 faisant état de la Violence sexuée) et a adopté le plan d'action Réaliser l'Égalité en novembre 2018. Une **recherche-action** intitulée « les violences sexistes et sexuelles en Nouvelle-Aquitaine », financée par le fonds Catherine, a été conduite par l'association ARESVI (association de recherche et d'étude sur la santé, la ville et les inégalités) sur l'année 2020. Parmi les préconisations de cette enquête, et appuyée par de nombreuses demandes du territoire, figurait la **création d'un observatoire régional**. La Préfecture de Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine ont annoncé le 25 novembre 2020 leur souhait commun de créer un Observatoire régional des violences et en ont initié la préfiguration.

Fin d'année 2022, les financeurs ont souhaité restructurer l'association après la volonté des deux co-présidentes de démissionner. Plusieurs réunions de reconfiguration ont abouti à la tenue d'une Assemblée Générale le 19/10/2022 pour élire deux nouvelles co-présidentes : Madame Catherine COUTELLE et Madame Alexandra DUVAL.

L'année 2023 est donc **une année charnière** en termes de **restructuration associative, d'évolution des ressources humaines, de création de nouveaux organes, de reprise de contacts et de production et diffusion de données chiffrées.**

# 1) La “re”structuration et la relance de l’Observatoire

Dans cette dynamique de consolidation de la structure associative, plusieurs instances ont été mises en place.

Le 09 janvier 2023, une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu pour adopter des nouveaux statuts associatifs intégrant le nouveau bureau, le changement de siège social et le transfert des fonds de la Banque populaire de Bordeaux pour l’ouverture d’un compte au Crédit Coopératif de Poitiers.

Lors de l’Assemblée générale du 17 février 2023, en présence du cabinet comptable choisi, le budget 2022 a été adopté avec réserve. C’est également lors de cette instance que la décision de création d’un conseil scientifique et d’un comité stratégique a été prise.

Une nouvelle Assemblée Générale en date du 22 juin 2023 a acté la désignation de Madame Annick BOUCHAUD en tant que trésorière au sein du bureau.

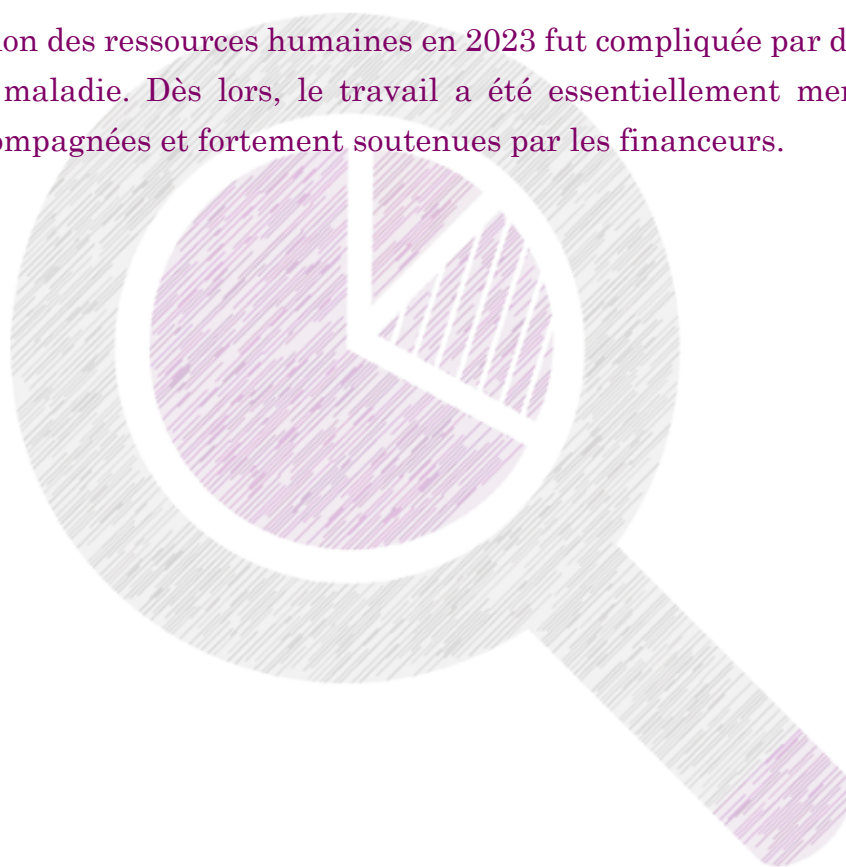
En dehors de ces instances associatives, l’Observatoire a mené plusieurs actions tout au long de l’année :

- La déclaration des changements à la préfecture de la Vienne.
- Le choix d’une collaboration avec un cabinet comptable (cabinet Baker Tilly) afin d’assurer un suivi financier fiable et structuré et la gestion des bulletins de salaires.
- Une rencontre avec Monsieur Alain ROUSSET, président de la Région Nouvelle Aquitaine pour présenter le projet afin de solliciter une subvention. A cette occasion, le président a proposé d’écrire aux collectivités pour les inciter à adhérer à l’Observatoire.
- La diffusion de l’enquête réalisée par Madame Johanna DAGORN s’intitulant “femmes victimes de violences en milieu rural”
- Dans le cadre d’une convention entre le Préfet de Région et la Rectrice de Région, l’Observatoire se proposait de mener une étude sur des violences sexistes et sexuelles au sein de collèges et lycées de la région. Malgré les

demandes de l'Observatoire et le fait qu'une chercheuse ait répondu favorablement à cette proposition d'étude, le projet n'a pu aboutir.

- La participation aux 10 ans de la MIPROF qui a été l'occasion d'une prise de contact avec Mme Roxana MARACINEAU, secrétaire générale de l'institution
- La mise en place de deux visio-conférences à destination des collectivités et associations qui a permis de recenser les attentes, besoins et demandes en fonction des différents territoires, de présenter les missions de l'Observatoire et d'élaborer des partenariats.

La gestion des ressources humaines en 2023 fut compliquée par des départs et des arrêts maladie. Dès lors, le travail a été essentiellement mené par les bénévoles accompagnées et fortement soutenues par les financeurs.





## 2) L'évolution des ressources humaines

À la suite de la démission de la chercheuse Johanna DAGORN en juin 2022, l'Observatoire a fonctionné avec un mi-temps de coordination assuré par Madame Aurélie MATHIS, salariée basée à Bordeaux.

Pour autant, cette dernière a été dans un premier temps en arrêt maladie, puis en congés maternité de mars à juillet et, à nouveau en arrêt maladie reconduit jusqu'à la fin de l'année. Une rupture conventionnelle avec cette salariée a été actée en janvier 2024.

Afin de remplacer la coordinatrice, un appel à candidature a été initié et une étudiante en master de sociologie a été embauchée le 1er mars 2023. Ainsi, Madame Morgane MARTIN a assuré les fonctions de coordinatrice à mi-temps, également basée à Bordeaux. Ce CDD a été interrompu d'un commun accord en novembre 2023.

Compte tenu de l'absence totale de coordination, l'Observatoire a publié une offre d'emploi pour un poste de chargé.e de gestion administrative et pilotage opérationnel de l'observatoire à plein temps. L'embauche de Madame Amélie BERTIN pour ce poste a eu lieu le 04 mars 2024.

Pour remplir l'une des missions prioritaires de l'Observatoire, Madame Mathilde GASMI et Monsieur Fabien GAMAIN, chargé.es de mission ont été embauchés à mi-temps en octobre 2023 dans le cadre d'un CDD. Ils ont pu publier les chiffres indispensables pour le 25 novembre 2023, renouer le contact avec les partenaires et donner de la visibilité aux missions de l'Observatoire.

### 3) Création de nouveaux organes : le Conseil scientifique et le Comité stratégique

La mise en place d'un Conseil scientifique et d'un Comité stratégique sont des axes de recommandation portés par la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) afin de garantir le bon fonctionnement d'un observatoire.

Dans cette volonté de pouvoir travailler en partenariat et initier des réflexions collectives, l'ORVSS s'est inscrit dans cette dynamique.

Ainsi, en mai 2023, l'Observatoire a pris contact avec Madame Lydie BODIOLU, Vice-Présidente de l'Université de Poitiers et membre d'un réseau de recherche autour des violences faites aux femmes, afin de proposer la création d'un Conseil scientifique.

**Le Conseil scientifique** discute des choix de recherche, valide les outils méthodologiques des enquêtes. Il peut également être mobilisé pour des actions ponctuelles et permet de valoriser la recherche universitaire de toute la région autour des questions violences sexistes et sexuelles. Il est composé d'enseignant.es chercheur.euses des universités de la région Nouvelle Aquitaine, ainsi que de personnalités académiques qualifiées dans un souci d'équité territoriale dans des champs pluridisciplinaires.

Madame Lydie BODIOLU, vivement intéressée par ce conseil, a sollicité ses collègues qui ont tout.es accepté de participer. A ce jour, le Conseil scientifique de l'ORVSS est composé de Madame Lydie BODIOLU (historienne), Madame Laurie LAUFER (psychanalyste), Monsieur Ludovic GAUSSOT (Sociologue), Madame Laurence LETURMY (Juriste), Madame Mélanie VOYER (Psychiatre), Madame Alexia DELBREIL (Médecin légiste), Monsieur Frédéric CHAUVAUD (historien), Madame Élise PELLADEAU (psychologue).

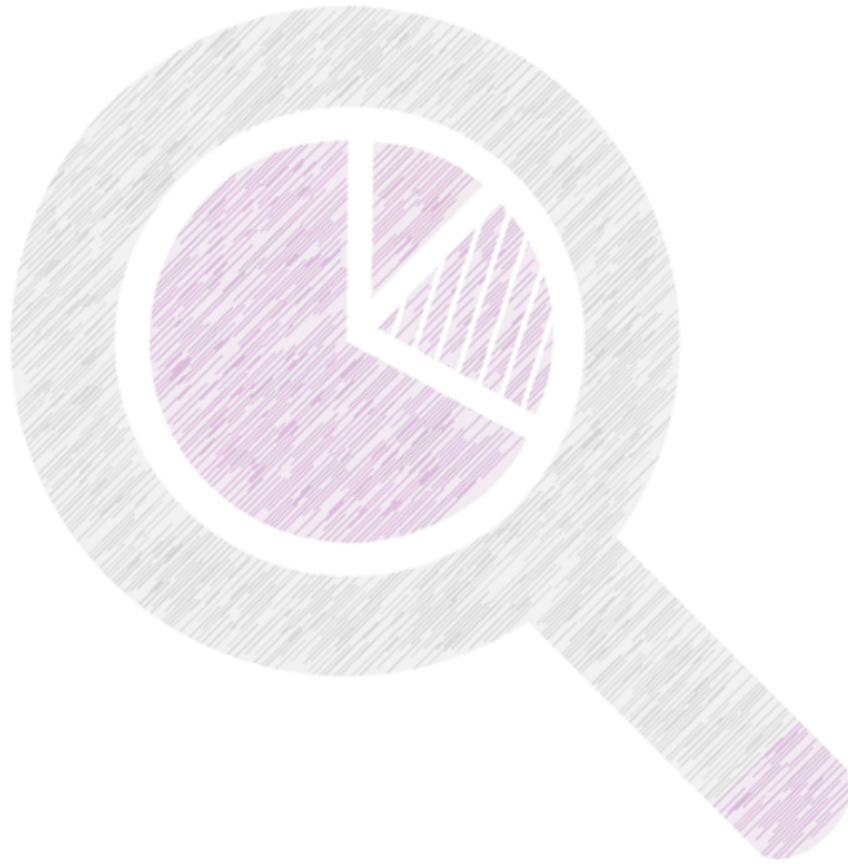
Plusieurs réunions du Conseil Scientifique ont eu lieu durant l'année 2023 :

- Le 01 juin 2023
- Le 04 juillet 2023
- Le 20 septembre 2023

Lors de la réunion du 20 septembre 2023, nous avons pu accueillir Madame Gwenola JOLY-COZ (Première Présidente de la Cour d'Appel de POITIERS) et Madame Ernestine RONAI (responsable de l'observatoire départemental de Seine

Saint Denis, centre Hubertine Auclert) qui a pu intervenir et présenter son travail.

La mise en place d'un **comité stratégique** a été décidée durant l'année 2023 mais ne sera effective qu'en 2024. Notre premier Comité stratégique aura lieu le 24 mai 2024 à Bordeaux. Le Comité stratégique a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans la définition des grandes orientations stratégiques de l'association. Il organise une réflexion collective, propose des orientations de travail de l'Observatoire et de ses partenaires. Il peut également dresser un diagnostic partagé (état des lieux, besoins sur le territoire).





## 4) Reprise de contacts en vue de la publication du 25 novembre 2023

C'est dans cette dynamique de **centralisation et de diffusion de données chiffrées** que l'Observatoire a réinitié, fin 2023, une démarche de recueil de données statistiques auprès des différents acteurs impliqués, à échelle départementale et régionale, dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Malgré des délais contraints, le recueil ainsi que la publication ont été rendus possibles par la consolidation de liens existants mais également par la création de liens nouveaux et ce, avec différents acteurs.

Dès leurs prises de fonctions, les chargés.es de mission recrutés.es mi-octobre 2023 ont contacté la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine et la Fédération Solidarité Femmes (3919) qui avaient déjà, par le passé, transmis des données chiffrées à l'Observatoire. Les associations régionales et locales (et plus particulièrement celles membres du réseau France victimes) ainsi que les principales Unités Médico-Judiciaires (UMJ) de la région ont également été contactées. Enfin, l'Observatoire a échangé avec certains tribunaux de la région ainsi qu'avec le Service Statistique du ministère de la Justice.

L'objectif était alors d'initier une **collaboration** entre les acteurs locaux/régionaux et l'Observatoire, mais aussi de permettre une **collecte des différentes données** au sein d'une même publication (données régionales et par départements), diffusée dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre).

## 5) Les publications et la communication de l'Observatoire en 2023

L'année 2023 a été l'occasion de réfléchir à la **méthodologie de recueil** de données chiffrées. Si au 8 mars 2023, l'Observatoire avait publié des données non genrées sur le nombre de victimes de violences conjugales constatées par les forces de sécurité (police et gendarmerie confondues), la méthodologie a, par la suite, fait l'objet d'une réévaluation. En effet, la publication du 8 mars 2023 ne représentait qu'une partie limitée des missions de l'Observatoire, celui-ci ne se concentrant pas uniquement sur les violences conjugales. C'est ainsi qu'a été fait le choix de se calquer sur le modèle de la MIPROF et de publier, chaque année, les données de l'année N-1 concernant les violences sexistes et sexuelles et plus seulement les violences conjugales.

Le 25 novembre 2023, l'Observatoire a donc publié les chiffres des violences sexistes et sexuelles, en Nouvelle-Aquitaine, sur l'ensemble de l'année 2022.

Pour ce faire, l'Observatoire s'est appuyé sur :

- Les statistiques produites et diffusées chaque année par le ministère de l'intérieur
- Les statistiques de la Sous-Direction de la Statistique et des Études du ministère de la Justice, avec qui l'Observatoire a eu l'opportunité de nouer des liens fructueux. Ce service nous a transmis :
  - Des statistiques des associations d'aide aux victimes concernant l'année 2022 pour chacun des départements de la région. Ces données sont issues d'une enquête sur l'activité de ces associations, dont les résultats sont accessibles chaque année à la fin du deuxième trimestre.
  - Des statistiques extraites de Cassiopée. Il s'agit d'un logiciel qui a été développé par le ministère de la Justice afin d'enregistrer et de compiler les informations issues de plaintes ou de procès dans le cadre de procédures judiciaires. L'Observatoire a ainsi eu accès aux données relatives au nombre d'enquêtes ouvertes, de classements sans suite, d'alternatives aux poursuites, de renvois devant une juridiction et de condamnations en 2022 pour chacun des 12 départements de la région.
- Les statistiques produites par la Région de Gendarmerie Nouvelle-Aquitaine,

- Les statistiques d'un réseau d'associations locales (France victimes),
- Les statistiques de la Fédération nationale Solidarité Femmes (3919),
- Les statistiques de l'UMJ de Bordeaux.

Au cours de l'année 2023, l'Observatoire a entrepris, dans une optique de diffusion de ses actions et travaux, une refonte totale de son **site internet**. Pour ce faire, l'Observatoire a fait appel à un prestataire. Le site a été finalisé en vue du 25 novembre 2023 afin que la publication statistique puisse être diffusée par ce biais. Cet outil de communication a ainsi permis de rendre accessible l'ensemble des publications chiffrées et études réalisées par l'Observatoire, qu'il s'agisse de la publication du 25 novembre 2023 ou des publications antérieures.



## Conclusion

L'année 2023 a été une année charnière permettant la **remobilisation** et la **restructuration** de l'association. Les différentes étapes de cette recomposition ont consolidé l'Observatoire pour lui permettre de remplir ses missions primaires et d'amorcer le développement de nouvelles ambitions de communication et de promotion.

Le suivi et développement continu des collaborations, amorcés en 2023, contribueront à renforcer cette **dynamique partenariale**. Nous aspirons, en effet, à étendre nos actions et notre impact en consolidant les relations avec nos partenaires associatifs et institutionnels.

Notre objectif est de favoriser un échange dynamique de bonnes pratiques, de produire les données chiffrées indispensables à toute politique publique de lutte contre les violences, de capitaliser les ressources quantitatives et qualitatives existantes sur le territoire régional et de favoriser une coordination efficace entre les différents intervenant.es et organisations impliqué.es dans la prévention, la lutte et la prise en charge des violences sexistes et sexuelles.


Nous souhaitons que l'Observatoire puisse être un véritable outil-ressource sur le territoire régional et nous saluons vivement l'intérêt et le soutien de l'État et de la Région dans cette dynamique de coopération.

## Contact

Observatoire des violences sexistes  
et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine

 [observatoire.violences.na@gmail.com](mailto:observatoire.violences.na@gmail.com)

 OVSSNA

 <https://www.observatoire-violences-nouvelleaquitaine.fr>